

RAPPORT N° 315 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 25 DECEMBRE 2021

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 18 au 25 décembre 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins six (6) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays dont un responsable du parti CNL (Congrès national pour la liberté) qui est décédé à la Clinique Prince Louis Rwagasore à la suite d'actes horribles de torture subis au SNR (Service National de renseignement) et trois personnes périés dans une explosion d'une grenade à Bujumbura dans laquelle quatorze (14) autres personnes ont été blessées.

1. Atteintes au droit à la vie

- Au matin de dimanche du 19 décembre 2021 vers 8 heures, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert gisant dans une mare de sang dans un champ situé au bord de la rivière Rusizi, à la 12^{ème} transversale au pied de la colline de Rusiga, zone de Cibitoke, commune de Rugombo, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, des passants ont aperçu le corps nu de la victime qui gisait dans une flaque de sang encore frais et présentait plusieurs blessures béantes dues aux coups atroces de couteaux et de gourdins reçus sur tout son corps.

Les mêmes sources ont affirmé que l'identité de la victime et des auteurs du crime de même que ses circonstances n'ont pas été déterminées mais que le chef de zone Cibitoke, envoyé par l'administrateur communal, a ordonné à des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie) venus avec lui d'enterrer

immédiatement le corps sans enquête préalable. Cependant, des habitants de la localité soupçonnent le responsable provincial du SNR (Service national de renseignement) en province de Cibitoke d'être derrière l'assassinat de cet homme pour avoir vu son véhicule et quatre policiers à bord faire des mouvements suspects à l'endroit de la découverte du corps avant de repartir en trombe après un laps de temps.

SOS-Torture Burundi demande une enquête sérieuse pour découvrir les auteurs des corps sans vie abandonnés et découverts régulièrement en province de Cibitoke, surtout dans et sur les rives de la rivière Rusizi et dénonce l'attitude des autorités administratives qui s'empressent d'ordonner l'enterrement des corps chaque fois qu'ils sont découverts sur les rives de la rivière Rusizi au lieu d'exiger des enquêtes minutieuses en vue d'identifier et réprimer les auteurs de tels crimes infâmes.

- Dans la nuit de vendredi 3 décembre 2021, Innocent Barutwanayo, un militant du parti CNL (Congrès national pour la liberté) en commune de Matongo de la province de Kayanza (nord du Burundi), est décédé des suites d'actes atroces de torture subis au SNR quelques jours après son transfert à la Clinique Prince Louis Rwagasore.

Selon des sources locales, le 16 novembre 2021, un peu plus de deux semaines avant sa mort, Innocent Barutwanayo avait été arrêté à son domicile situé sur la colline de Kivumu de la commune de Matongo, en province de Kayanza, par un OPJ (officier de police judiciaire) prénommé Gilbert, accompagné de James Niyitunga (président de la ligue des jeunes Imbonerakure en commune de Matongo) et du chef de colline et des Imbonerakure sur la même colline. Après une séance de fouille-perquisition opérée au domicile d'Innocent Barutwanayo, l'OPJ lui a intimé l'ordre de les suivre après lui avoir annoncé qu'il était interpellé dans le cadre d'une enquête pour suspicion de collaboration avec des bandes armées, bien qu'aucun objet compromettant n'eût été trouvé. Il a passé sa première nuit au

cachot du commissariat communal de la police à Matongo avant d'y être extirpé le lendemain par le responsable provincial de renseignement à Kayanza, OPC2 Léonard Ngendakumana (OPN 1266 de la matricule), qui l'a conduit à son bureau pour des séances de torture atroce. Selon des témoins, Innocent Barutwanayo avait été violemment battu à l'aide du fer à béton et du fil de fer pour lui extorquer ses aveux sur sa prétendue collaboration avec des assaillants et son refus d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Après quatre jours de torture, Innocent Barutwanayo avait été évacué le 20 novembre dans un état très critique à l'hôpital de Kayanza d'où il sera transféré le 26 novembre sans avoir été guéri au Quartier général du SNR à Bujumbura pour d'autres séances de torture. En date du 4 décembre 2021, la famille de la victime a appris la mauvaise nouvelle de sa mort de la part de l'administratrice de la commune de Matongo, Alice Nsabiyumva, qui lui demandait d'aller récupérer le corps à Bujumbura.

SOS-Torture Burundi demande instamment aux autorités du Burundi, en l'occurrence le chef de l'État Évariste Ndayishimiye, de faire cesser les violations graves des droits humains commises de manière répétitive au sein du SNR en passe de devenir un véritable centre de torture au Burundi. Elle exige une enquête indépendante pour arrêter et punir conformément à la loi tous les agents du SNR impliqués dans des actes de torture ou d'autres violations similaires.

- En date du 22 décembre 2021, le corps sans vie de Joseph Nyandwi, âgé de 60 ans, a été retrouvé pendu à l'aide d'une corde sous un avocatier non loin de son domicile sis à la colline de Mugano de la commune de Buraza, en province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources locales, les circonstances de la mort de ce sexagénaire ne sont pas encore élucidées et certains habitants de la localité pensent que Joseph Nyandwi aurait été tué ailleurs et que son corps suspendu pour simuler un suicide.

- Dans la nuit de mercredi 23 décembre 2021 vers 20 heures, un malfaiteur non encore identifié a fait exploser une grenade dans une salle de cinéma située entre la 3^{ème} et la 4^{ème} avenue de la zone de Bwiza, commune de Mukaza, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins, trois personnes ont été tuées sur-le-champ et 14 autres ont été grièvement blessées au cours de l'explosion. Les mêmes sources précisent que les victimes ont été évacuées couvertes de bâches dans des camionnettes pick-up de la police et qu'aucune ambulance n'a été dépêchée pour le secours des blessés.

SOS-Torture Burundi demande aux structures judiciaires de mener une enquête impartiale pour identifier les auteurs de ce crime et les traduire en justice. Elle lance un appel pressant au gouvernement en place pour procéder au désarmement de la population civile, y compris les jeunes Imbonerakure affiliés au CNDD-FDD qui semblent disposer d'un droit de facto de port d'arme de manière apparente.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.